LA RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC DU VERCORS EST LANCÉE !

- par PARC NATUREL RÉ...

La révision de la Charte du Parc du Vercors est lancée depuis le 20 octobre. L'objectif est de redéfinir le projet du territoire pour la période 2023/2038. Cette démarche se déroulera en deux temps. Premièrement, il s'agira de réaliser un diagnostic du territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la charte 2008/2023. Le second temps sera consacré à l'écriture du projet sur la base des

enjeux que nous aurons collectivement définis.

ET LA SUITE ?

Une révision de charte, étape obligatoire pour rester un territoire de Parc, est un travail de longue haleine mais c'est surtout une aventure commune qui permet de mettre en avant tous les regards des acteurs du massif. Des ateliers à destination des élus et des socio-professionnels vont se tenir à partir de début 2019 puis tout au long de l'année et jusqu'au printemps 2020 pour porter une attention au bilan et à l'évaluation de la charte en cours, pour penser ensemble les enjeux futurs et enfin pour poser collectivement les intentions de ce que nous souhaitons pour le Parc de demain.

Utilisez l'adresse mail **charte@pnr-vercors.fr** *(mailto:charte@pnr-vercors.fr)* [1] pour poser vos questions ou exposer vos idées.

LIENS

- **Pour en savoir plus** *(http://www.parc-du-vercors.fr/fr_FR/revision-de-la-charte-du-parc-4199.html)* [2]
- **Un petit film pour comprendre de quoi il s'agit !** *(https://www.youtube.com/watch)* [3]